



L'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport

A

Monsieur Jacques RIGAUD
Président
Communauté de Communes des Cévennes
Gangeoises et Suménoises
26, avenue Pasteur
34190 GANGES

Paris, le 03/01/2017

Affaire suivie par :
Catherine JACOPIN
Tél. : 01 70 98 93 68
Courriel : catherine.jacopin@service-civique.gouv.fr

*Objet : Certificat d'accréditation
référéncée 2016-1-FR02-KA110-012411
Ref : 2016 – Aurélie BEZAULT/ Catherine JACOPIN*

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser le certificat attestant votre accréditation pour L'accueil de jeunes volontaires dans le cadre du Service Volontaire Européen - du programme européen Erasmus+Jeunesse &Sport.

Cette accréditation est valable 3 ans (**26/12/2019**) et devra être affichée de façon visible, si possible dans les locaux ouverts au public.

L'accréditation reconnaît votre capacité administrative, financière et surtout pédagogique à mener des projets de service volontaire européen.

Elle vous donne le droit de déposer, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une organisation coordinatrice, des demandes de subvention pour L'accueil de volontaires pendant toute cette période.

Permettez-moi de vous féliciter pour votre action et veuillez croire, Monsieur, en ma reconnaissance pour les efforts que déploie votre organisation en faveur de la mobilité européenne des jeunes.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'Agence Erasmus + Jeunesse et Sport.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération.

Pour la Directrice générale de
l'Agence du Service Civique
et par délégation
la Directrice de l'Agence
Erasmus+ France Jeunesse & Sport

Hélène ESCANDE-WALKER